

## POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN MEDECINE DU TRAVAIL

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 30% ENSEIGNEMENT ET 10% RECHERCHE)

ÉCOLE DE SANTE PUBLIQUE – FACULTÉ DE MÉDECINE

Référence : 2022/A054

Date limite du dépôt des candidatures : 30/01/2023

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2023

### Descriptif du poste

Le poste se caractérise par une charge qui est divisée en deux parties : 75% enseignement (3/10), 25% (1/10) recherche.

Dans la charge d'enseignement est comprise la coordination du master de spécialisation en santé au travail (séminaires, visites d'entreprises, consultations spécialisées, études de postes, stages et mémoires) au sein d'une équipe d'encadrement.

#### Domaines de recherche :

Le/la titulaire développera ses activités de recherche en priorité dans les domaines de la santé au travail au sein du Centre de recherche en santé au travail et environnementale.

#### Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le/la titulaire doit assurer des enseignements au niveau du Master de spécialisation en médecine du travail et du Bachelier de médecine.

Dans ses activités, il/elle doit montrer des compétences pédagogiques en vue de l'acquisition par les étudiants, de compétences théoriques et appliquées en médecine du travail permettant de faire face à des situations professionnelles qui exigent la maîtrise d'une démarche clinique et scientifique rigoureuse et des prises de décisions optimales. ). Il/elle devra avoir une connaissance pratique et théorique, utiliser les ressources bibliographiques en santé au travail (sites spécifiques, pouvoir s'en saisir pour adresser les EBM en santé au travail dans tous les domaines des risques professionnels, recourir aux spécificités méthodologiques de l'épidémiologie industrielle : propriétés des tests, matrices d'exposition, ...) et pouvoir interpréter et expliquer les résultats d'études publiés en santé au travail dans des articles scientifiques.

Les objectifs généraux sont décrits dans le profil d'enseignement (voir catalogue des programmes - profil d'enseignement).

Les objectifs pédagogiques et scientifiques spécifiques des matières enseignées sont décrits dans les fiches de cours (voir catalogue des programmes - détails de l'enseignement).

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

**Master de spécialisation en médecine du travail**

- SAPU-L-8021 - Introduction à la santé au travail - 2 ECTS (**Cours magistral 12h**)  
Cours commun avec le cours SAPU-L-8012 (partim AA Introduction à la santé au travail) du Master en sciences de la santé publique à finalité de santé environnementale
- SAPU-L-9024 - Consultation spécialisée du médecin du travail - 3 ECTS (Cours magistral 22h) - partim AA **Principes de bases (Cours magistral 16h)**
- SAPU-L-9026 - Epidémiologie appliquée - 4 ECTS (Cours magistral 30h) - partim AA Epidémiologie industrielle (cours magistral 12h)  
Cours commun avec le cours ENVI-L-4111 (partim AA Epidémiologie industrielle) du Master en sciences de la santé publique à finalité de santé environnementale

#### Faculté des sciences de la motricité : 12h de cours magistraux

- MEDI-G-3605 - Epidémiologie + médecine factuelle + déontologie + médecine générale + santé et environnement + statistiques - 5 ECTS (Cours magistral:67h) - partim **Santé et Environnement (Cours magistral 10h)**.

## Titre requis

Master en Médecine et Master de spécialisation en médecine du travail (ou équivalent), et de préférence porteur d'une thèse de doctorat.

## Compétences requises

- vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous avez des compétences en santé au travail.
- Vous exercez la médecine du travail ou vous avez une expérience professionnelle en médecine du travail.
- vous avez une expertise dans le domaine de l'épidémiologie en milieu du travail.
- Vous avez des aptitudes à développer des projets d'enseignement et de recherche via des collaborations nationales et internationales.
- Vous avez des capacités pour mettre en œuvre les enseignements en présentiel et en enseignement à distance ainsi que pour la coordination des stages de médecine du travail et des formations pratiques et/ou continues.
- Vous avez des compétences pour diriger des recherches dans les champs de la santé au travail et de la santé publique.
- Vous avez des capacités à développer des projets d'enseignement et de recherche en collaborations nationales et internationales.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

## Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires concernant la recherche et l'enseignement peuvent être obtenus auprès de Mme Catherine BOULAND (Présidente de l'Ecole de Santé Publique ; téléphone : +32 2 555.40.20 – courriel : [catherine.bouland@ulb.be](mailto:catherine.bouland@ulb.be)). Concernant les aspects administratifs, des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Joëlle HERZET (téléphone : +32 2 555.40.21 – courriel : [joelle.herzet@ulb.be](mailto:joelle.herzet@ulb.be)).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (courriel : [rectrice@ulb.be](mailto:rectrice@ulb.be)) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : [presidence.esp@ulb.be](mailto:presidence.esp@ulb.be)

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :  
*si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.*
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.